RÈGLEMENTS DE LA MAISON - BINGO

- 1. Interdit aux personnes de moins de 18 ans
- 2. Les joueurs achetant un produit Bingo après le début d'une séance de bingo n'ont pas le droit de participer aux parties en cours. Cette règle s'applique aux parties individuelles et multiples. Il est possible de jouer au bingo au début de la prochaine partie.
- 3. La somme minimale du prix partagé est de 10 \$ sauf pendant les parties Share The Wealth. Il n'y a pas de prix minimum garanti pour les parties Share The Wealth.
- 4. Les joueurs doivent signaler immédiatement toute irrégularité ou tout mauvais fonctionnement de l'appareil de jeux électroniques (AJE).
- 5. Des écrans de bingo sont affichés uniquement par courtoisie. Un bingo gagnant est déterminé par les numéros qui sont annoncés.

- 5.1. Le numéro annoncé doit correspondre au numéro tiré. Si jamais un numéro annoncé est différent de celui tiré, le numéro tiré est celui qui est validé.
- 6. Toute décision prise par la direction du casino est définitive pour toutes les parties.
- 7. La direction du casino se réserve le droit de limiter la possibilité de jouer avec plusieurs AJE.
- 8. Les AJE ne peuvent pas être réservés.
- 9. Le mauvais fonctionnement de l'AJE annule toutes les parties et tous les gains.
- 10.Le casino se réserve le droit d'annuler à tout moment une partie de Bingo.
- 11. Dans le cas d'une défaillance du système, la partie de Bingo sera interrompue dans les deux casinos.
- 12. Le casino se réserve le droit de refuser la participation.

RÈGLES DU JEU DE BINGO

- 1. Chaque joueur doit acheter un carnet de parties standard afin de pouvoir jouer à tout jeu spécial le cas échéant.
- 2. Pour les jeux avec des numéros déjà affichés, ces numéros seront annoncés avant de débuter les parties une fois les joueurs présents.
- 3. Il revient au joueur de crier « Bingo ».
- 4. Pour revendiquer un bingo, le gagnant doit appuyer sur le bouton tampon ou toucher la boule de zoom sur l'écran. Cela signalera à l'annonceur et aux autres joueurs qu'un jeu de bingo a été gagné.
- 5. Quand un joueur crie
 « Bingo » après que l'annonceur
 a commencé à annoncer la
 lettre de la prochaine boule,
 l'annonceur doit poursuivre
 l'annonce et ce numéro sera
 validé.
- 6. Quand un joueur crie « Bingo », plus aucun numéro

- supplémentaire ne sera annoncé jusqu'à ce que tous les bingos soient vérifiés.
- 7. Avant de mettre fin à une partie, les annonceurs demanderont clairement si qui quelqu'un d'autre a un bingo à vérifier et annonceront que la partie est à présent terminée.
 - 7.1. Une fois la partie terminée, aucun autre bingo ne sera approuvé.
- 8. Les parties peuvent être gagnées dans n'importe quel ordre.
- 9. Les prix de 1 000 000 \$ et 500 000 \$ de PLAYMB Big Dream Bingo sont sujets à la signature du joueur ainsi qu'à la validation de la déclaration du gagnant et du formulaire de décharge. Le joueur s'engage à respecter les règlements de la maison et les règles du jeu de bingo des Casinos of Winnipeg. Le processus de vérification de la cagnotte peut prendre jusqu'à sept (7) jours ouvrables.

Si le jeu devient plus qu'un simple jeu pour vous ou une personne que vous connaissez, composez le

1-800-463-1554